

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 37	Absent(s) excusé(s) : 6	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 2
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 16 février 2016

Vote(s) pour : 39
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 22 février 2016,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2016-02-22-BD-3 :

Affectation de l'Autorisation de Programme QVTC006 "Accessibilité du réseau" dans le cadre du Transport Urbain.

Rapporteur : Madame Marilynne WEBERT

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU le Schéma Directeur d'Accessibilité approuvé par délibération du Conseil de Communauté du 25 mars 2013,
VU l'Agenda d'Accessibilité Programmée approuvé par délibération du Bureau du 15 juin 2015,
VU le règlement financier de Metz Métropole,
VU le Budget Primitif 2013 et notamment l'Autorisation de Programme QVTC006 « Accessibilité du réseau »,

DECIDE d'affecter l'Autorisation de Programme « Accessibilité du réseau » comme suit :

AP « Accessibilité du réseau » - 2013	6 000 000 €
Montant affecté en 2013	350 000 €
Montant affecté en 2014	1 382 500 €
Montant affecté en 2015	1 500 000 €
Affectation partielle sollicitée en 2016	500 000 €
Affectation encore disponible	2 267 500 €
Montant total de l'AP	6 000 000 €

Pour extrait conforme
Metz, le 23 février 2016
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services



Hélène KISSEL

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 22 février 2016.</i>		Contrôle de légalité
Point 1.1 – Opéra-Théâtre de Metz Métropole : Signature d'un contrat de coproduction avec l'Opéra Grand Avignon pour l'opéra <i>Le Château de Barbe Bleu</i> . <i>Annexe</i> : Contrat de coproduction et son annexe 1.	1 1	
Point 1.2 – Opéra-Théâtre de Metz Métropole : Signature d'un contrat de coproduction avec Kinneksbond, Centre culturel Mamer pour le ballet <i>La Belle au Bois Dormant</i> . <i>Annexe</i> : Contrat de coproduction.	1 1	
Point 1.3 – Opéra-Théâtre de Metz Métropole : Signature d'un contrat de coproduction avec le Théâtre du Peuple – Maurice Pottecher de Bussang pour la pièce de théâtre <i>Lady First</i> . <i>Annexe</i> : Contrat de coproduction et son annexe.	1 1	
Point 2.1 – Plateau de Frescaty : acquisition de terrains par Metz Métropole auprès de l'EPFL. <i>Annexe</i> : Plan de situation.	1 1	
Point 2.2 – Plateau de Frescaty : projet de cession de terrains de Metz Métropole à l'association ESPOIR 57. <i>Annexe</i> : Plan de situation.	1 1	
Point 3 – Affectation de l'Autorisation de Programme QVTC006 "Accessibilité du réseau" dans le cadre du Transport Urbain.	1	
Point 4 – DSP pour l'exploitation du transport urbain de voyageurs : renouvellement du matériel roulant par la SAEML TAMM – Demande de garantie d'emprunt. <i>Annexe</i> : Contrat de prêt et ses annexes.	1 1	
Nombre total des actes transmis : 7 délibérations dont 6 accompagnées d'annexes.		

Fait à Metz, le 23 février 2016

Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

